

Commune de MARCELLUS

Séance du Conseil Municipal du 11 Avril 2014

Convocation du 7 avril 2014

Présents : DERC Jean-Claude, DIO Bernard, REYNAUD Bernard, CAIN Marie-Dominique, MARTIN Sandrine, BRESSON Jacques, BAZAS Jean-Marie, DUBOURDIEU Leslie, CASTETS Joël, LAFITTE Frédéric, SCHLEGEL Loïc, MONTILLAUD Jean-Luc, FRECCHIAMI François.

Absents et excusés : MIRAMBET Sébastien (pouvoir à MARTIN Sandrine), LECOMTE Christelle (pouvoir à Bernard DIO).

Secrétaire de séance : CASTETS Joël.

M. le Maire demande aux membres présents s'ils acceptent d'ajouter le dossier n° 7 : délibération convention d'adhésion « école numérique » avec le CDG47. Le conseil accepte.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 27 : élection des délégués à l'association des Communes du Canal des 2 Mers.

Suite aux élections des 23 et 30 mars 2014, il convient d'élire les nouveaux délégués. Se portent candidats pour être délégués: BAZAS Jean-Marie, CASTETS Joël.

Le vote se faisant à bulletin secret, les candidats ayant obtenu la majorité absolue, sont élus BAZAS Jean-Marie, CASTETS Joël, délégués.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 28 : constitution des commissions communales.

Suite aux élections des 23 et 30 mars dernier, M. le Maire propose de créer des commissions communales et d'en désigner leurs membres. Sont ainsi créées les commissions suivantes :

- *Commission travaux et équipement* : rapporteur : DIO Bernard, REYNAUD Bernard, LAFITTE Frédéric, MIRAMBET Sébastien.
- *Commission Finances et Budgets* : rapporteur : MARTIN Sandrine, MONTILLAUD Jean-Luc, CAIN Marie-Dominique, SCHLEGEL Loïc.
- *Commission Développement Social et Citoyenneté* : rapporteur : CAIN Marie-Dominique, DUBOURDIEU Leslie, BRESSON Jacques.
- *Commission Voirie et chemins ruraux* : rapporteur REYNAUD Bernard, FRECCHIAMI François, LAFITTE Frédéric, MONTILLAUD Jean-Luc.
- *Commission Urbanismes* : rapporteur BAZAS Jean-Marie, MARTIN Sandrine, FRECCHIAMI François, CAIN Marie-Dominique, DIO Bernard.
- *Commission Agriculture, Commerce et Artisanat* : rapporteur : FRECCHIAMI François, LECOMTE Christelle, SCHLEGEL Loïc.
- *Commission Ecole et RPI* : rapporteur : MARTIN Sandrine, CAIN Marie-Dominique, DUBOURDIEU Leslie, SCHLEGEL Loïc, DIO Bernard.
- *Commission Associations, Sport, Jeunesse et Culture* : rapporteur : LECOMTE Christelle, rapporteur (Sports) MONTILLAUD Jean-Luc, REYNAUD Bernard, SCHLEGEL Loïc, rapporteur (culture) CASTETS Joël.
- *Commission Exploitation des salles communales* : rapporteur : BRESSON Jacques, REYNAUD Bernard, DIO Bernard.
- *Commission Communication* : rapporteur :LECOMTE Christelle, MARTIN Sandrine, DUBOURDIEU Leslie, CASTETS Joël, SCHLEGEL Loïc.

- Commission fêtes et Cérémonies : rapporteur : CASTETS Joël, LECOMTE Christelle, SCHLEGEL Loïc, MIRAMBET Sébastien, BRESSON Jacques, REYNAUD Bernard, DUBOURDIEU Leslie.

- Commission du Personnel : rapporteur : MARTIN Sandrine, CAIN Marie-Dominique, LECOMTE Christelle, BRESSON Jacques, REYNAUD Bernard, MONTILLAUD Jean-Luc.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 29 : désignation du correspondant Défense.

Bernard Dio est désigné comme correspondant défense.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 30 : fixation du nombre de membres du CCAS, et délibération n° 31 : élection des membres du CCAS.

M. le Maire rappelle que suite aux élections de 23 et 30 mars dernier, il convient de renouveler le CCAS. Il convient de déterminer le nombre de membres qui doit être compris entre 8 et 16. Le conseil municipal décide de fixer ce nombre à 10.

Il convient désormais d'élire les membres, sachant que la moitié des membres est désignée par le Maire et l'autre moitié élue par le conseil municipal.

Après vote, sont retenus comme membres du CCAS élus par le conseil municipal :

DAGUERRE Françoise, BERTOLO Christiane, FEUILLÉ Sophie, KREMER Bernard, ROUSSET Micheline.

Son désignés par le Maire : CAIN Marie-Dominique, DUBOURDIEU Leslie, BRESSON Jacques, MARTIN Sandrine, SCHLEGEL Loïc.

V - Dossier n° 5 : Délibération n° 32 : Commission d'appel d'offres.

M. le Maire rappelle que suite aux élections des 23 et 30 mars dernier, il convient de créer une commission d'appel d'offres qui doit comporter trois membres titulaires et trois membres suppléants. Sont ainsi désignés respectivement :

Titulaires : MARTIN Sandrine, MONTILLAUD Jean-Luc, REYNAUD Bernard.

Suppléants : FRECCHIAMI François, SCHLEGEL Loïc, DIO Bernard.

VI - Dossier n° 6 : Délibération n° 33 : proposition des membres pour la commission des impôts.

Suite aux élections des 23 et 30 mars dernier, il convient de proposer au Directeur départemental des Finances Publiques une liste de douze commissaires titulaires et de douze commissaires suppléants, sachant que la moitié des membres présentés sera retenue pour chaque catégorie.

Cette commission comporte un président : le Maire, un adjoint délégué : Dio Bernard.

Les membres proposés sont :

Commissaires titulaires : MARTIN Sandrine, CAIN Marie-Dominique, REYNAUD Bernard, FRECCHIAMI François, BAZAS Jean-Marie, DENEPOUX Jean-Christophe, LECLANCHE Valérie, GERGERES Eric, RIBA Jean, DERC Daniel, hors commune : FRECCHIAMI Thierry (Gaujac) MONPOUILLAN Dider (Montpouillan)

Commissaires suppléants : DUBOURDIEU Leslie, LECOMTE Christelle, CAUBET Yannick DUSSEAUX Jérôme, DURAND Jean, SERIN Nadine, LAFFARGUE Serge, SACRISTE Serge, PONS Denis, CAMPS Max, hors commune : DALLA VALLE Laurent (Meilhan) DULAC Pierrette (Meilhan).

VII - Dossier n° 7 : Délibération : convention d'adhésion « école numérique » avec le CDG47.

Suite à des problèmes de virus aux ordinateurs de l'école, M. le Maire présente un devis de AEIM pour un montant de 540 € pour 10 heures de travail. En parallèle il a été demandé au CDG47 la possibilité d'adhérer au service « école numérique » au travers d'une convention. La cotisation annuelle serait de 200 €. En option un audit serait facturé 290 € la journée et l'installation d'un anti virus avec une cotisation de 20 € par poste et par an.

Avant de prendre une décision, deux conseillers à savoir Loïc Schlegel et Joël Castets se proposent d'intervenir à l'école pour essayer de solutionner le problème des virus. Bernard Dio doit contacter la directrice afin d'effectuer cette démarche. Le dossier est mis en attente.

- Questions diverses :

M. le Maire informe les membres présents que la personne employé sou contrat d'avenir a démissionné fin mars. Pour palier à cette absence et aux congés de l'agent titulaire, une personne va être recrutée sous contrat. Cette personne a déjà effectué de nombreux remplacement dans la commune et a toujours donné satisfaction.

- Travaux :

Afin de recevoir l'abri bus dans le bourg, la dalle va être construite dès la semaine prochaine.

- stade :

Le terrain doit être décompacté. Pour cela il a été demandé à la ville de Marmande d'intervenir car ils ont le matériel : décompacteur : 1288 €, location de la sableuse 222 €. Le conseil municipal donne son accord pour ces travaux.

Par la suite un dossier sera monté pour le drainage.

Un rayonnage aux archives (570 €) et une table et 3 caissons pour le bureau des adjoints (1107,30 €) ont été commandés.

M. Schlegel informe le conseil que les téléphones des adjoints sont installés.

- Chemin rural de Gourdin.

M. Laffargue Sébastien, propriétaire riverain du chemin rural de Gourdin, demande la possibilité de l'acquérir, car il mène à une impasse. Le Maire va s'informer auprès d'un géomètre pour la suite à donner.

- Cantine scolaire :

Suite au problème de lavage, la réparation a été faite. Cependant de nombreuses pièces sont à changer. Devis pour la deuxième réparation : 455,66 €, achat du matériel neuf : 399,00 €. Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'achat d'un matériel neuf.

- Travaux du parking du cimetière :

Pour information : coût prévisionnel : 23 540 € H.T., fonds de concours de VGA : 11 790 €

- SITS.

M. le Maire informe le conseil que le SITS a été dissous suite à son transfert à VGA. Les communes adhérentes doivent proposer un poste correspondant à l'agent ou le rémunérer. Le coût s'élève à 4 677,30 € brut annuel. La part de Marcellus serait de 573,62 €.

M. le Maire propose au conseil de demander à VGA de prendre en charge cette dépense, sachant que l'agent sera à la retraite au 31 octobre 2014.

Bernard DIO prend la parole.

L'éclairage pour le terrain de pétanque sera réparé par l'électricien M. Lagauzère.

Au parking du stade un point relais pour les vêtements, chaussures, maroquinerie a été installé.

Bernard Reynaud prend la parole.

A la demande des administrés, il informe les élus que sur le chemin rural de Labouère, les véhicules roulent trop vite. Les riverains demandent la possibilité d'y installer une réglementation. Le conseil étudie la question.

M. Jean-Marie BAZAS fait remarquer que des panneaux de lieux dits ont disparu en particulier à Barradat. Bernard Reynaud va s'en occuper.

M. François FRECCHIAMI demande si le container à verre restera à « Rouette » et si des aménagements y sont prévus.

M. le Maire répond que le point de dépôt du container verre fait l'objet d'une convention entre VGA et Voies navigables de France et qu'il restera là mais qu'aucun aménagement n'y sera fait.

M. le Maire demande aux élus que faire pour célébrer leur élection. Après réflexion il est proposé de faire un repas républicain. La date retenue serait le samedi 28 Juin « sous réserve de calendrier ».

La séance est levée à 00h30.

N° délibération	OBJET	N° page
27	Election des délégués à l'association du Canal des 2 Mers	20
28	Commissions communales	20
29	Désignation du correspondant Défense	21
30	Fixation du nombre des membres du CCAS	21
31	Election des membres du CCAS	21
32	Commission d'appel d'offres	21
33	Proposition des membres de la commission des impôts	21